

**COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PAYS D'OLORON ET
DES VALLEES DU HAUT-BEARN
REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS**

SÉANCE DU 13 AVRIL 2017

Etaient Présents, 48 titulaires, 7 suppléants, 15 conseillers ayant donné pouvoir

Titulaires : André BERNOS, Guy BONPAS-BERNET, Etienne SERNA, David MIRANDE, Pierre CASABONNE, Bernard MORA, Jacques CAZAURANG, Henri BELLEGARDE, Pierre CASAUX-BIC, Jean GASTOU, Jean CASABONNE, Michel BARRERE-MAZOUAT, Maryse ARTIGAU, Suzanne SAGE, Alain TEULADE, Elisabeth MEDARD, Anne VOELTZEL, Michel CONTOU-CARRERE, Claude LACOUR, Jean-Michel IDOIBE, Jean LABORDE, Laurent KELLER, Aimé SOUMET, Bernard AURISSET, Sandrine HIRSCHINGER, Patrick MAUNAS, Pierre-Félix CAUHAPE, Françoise BESSONNEAU, Daniel LACRAMPE, Dominique FOIX, Gérard ROSENTHAL, Denise MICHAUT, Michel ADAM, Henriette BONNET, Jean-Jacques DALL'ACQUA, Aracéli ETCHENIQUE, David CORBIN, André LABARTHE, Marylise GASTON, Jean-Etienne GAILLAT, Aurélie GIRAUDON, Robert BAREILLE, Anne BARBET, Elisabeth MIQUEU, Dominique LAGRAVE, Jean-Pierre TERUEL, Martine MIRANDE, Jacques MARQUEZE

<u>Pouvoirs</u> :	Michel NOUSSITOU	à	Pierre CASABONNE
	Jean-Claude COSTE	à	Guy BONPAS-BERNET
	Cédric LAPRUN	à	Aimé SOUMET
	Marianne PAPAREMBORDE	à	Laurent KELLER
	Marc OXIBAR	à	Daniel LACRAMPE
	Jacques NAYA	à	Jean-Jacques DALL'ACQUA
	Maylis DEL PIANTA	à	Denise MICHAUT
	Pierre SERENA	à	David CORBIN
	Maïté POTIN	à	André LABARTHE
	Bernard UTHURRY	à	Marylise GASTON
	Jean CAMSUZOU	à	Jean GASTOU
	Valérie SARTOLOU	à	Michel ADAM
	Jean-Pierre CHOURROUT-POURTALET	à	Jacques MARQUEZE
	France JAUBERT-BATAILLE	à	Bernard AURISSET
	Lydie CAMPELLO	à	David MIRANDE

<u>Suppléants</u> :	Frédéric CACHELOU	suppléant de	Paule BERGES
	Jean-Louis CAZENAVE	suppléant de	Michel LAUGA
	Marthe CLOT	suppléante de	Jean LASSALLE
	Muriel BIOT	suppléante de	Pierre ARTIGUET
	Alain QUINTANA	suppléant de	Gérard BURS
	Daniel RONCALEZ	suppléant de	Evelyne BALLIHAUT
	Daniel MEDOU-MARERE	suppléant de	Christophe GUERY

Absents : Yvonne COIG (excusée), Joseph LEES (excusé), Didier BAYENS (excusé), Gérard LEPRETRE, Rosine CARDON, Didier CASTERES, Fabienne MENE-SAFFRANE (excusée)

REÇU

Le 21 AVR. 2017

SOUS - PREFECTURE
OLORON 3^{ème} MARIE

ACQUISITION D'UNE MICRO-BENNE

M. AURISSET indique que depuis le 1^{er} janvier 2017, le Service Intercommunal de Collecte et de Traitement des Ordures Ménagères (SICTOM) assure la collecte des déchets sur le territoire de la vallée d'Aspe.

Compte tenu de la configuration de l'habitat (rues étroites, ..), des pratiques actuelles, et préalablement à l'acquisition d'une nouvelle benne, il avait été décidé, en concertation avec les élus des communes concernées, de tester, sur la base d'une location et pour une période de 3 mois renouvelable une fois, l'utilisation d'un matériel spécifique de type micro-benne pour assurer la collecte en porte à porte.

A l'issue de la première période d'utilisation test, cette option technique est concluante et répond aux attentes du service, des élus, des usagers.

Il convient donc de valider l'acquisition d'une micro-benne. Le coût de la dépense est estimé à 70 000 € HT.

Les crédits nécessaires sont prévus au BP 2017, section investissement.

Où cet exposé

Le Conseil Communautaire, par 69 voix pour et 1 abstention (M. LABARTHE)

- **DECIDE** de l'acquisition d'une micro-benne,
- **AUTORISE** Monsieur le Président à signer le contrat de vente avec la société retenue après consultation de sociétés spécialisées,
- **VOTE** les crédits nécessaires,
- **APPROUVE** le présent rapport.

Ainsi délibéré à OLORON STE MARIE, ledit jour 13 avril 2017

Suivent les signatures

Affiché le 21/04/17



Le Président

Daniel LACRAMPE

